



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MOULIN TENUE VIRTUELLEMENT LE LUNDI 28 JUIN 2021, À 11H30.

Présences

- Josée Marc-Aurèle
- Brigitte Lasnier
- Liette Jodoin, directrice
- Mélanie Marois
- Valérie Ouellette
- Nadir Oliveira Dias
- Marie-France Pagé
- Isabelle St-Cyr, directrice adjointe
- Claudine Boucher

Absences

- Isabelle Giroux
- Mélanie Arseneault
- Isabelle Archambault Papineau
- François Paradis
- Marie-Pierre Bayard
- Annie Campeau

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (suivi, 2)

La présidente du conseil d'établissement, madame Josée Marc-Aurèle, nous adresse le mot de bienvenue.

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption, 3)

CÉ-20-21-47

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Nadir Oliveira Dias, secondée par madame Marie-France Pagé,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour.



3. Rapport annuel (adoption, 10)

Madame Liette Jodoin présente la partie école du rapport annuel.

CÉ-20-21-48

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Claudine Boucher, secondée par madame Brigitte Lasnier,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, la partie école du rapport annuel.

4. Service de garde (adoption, 5)

Madame Claudine Boucher nous présente la liste des activités et des sorties prévues lors des journées pédagogiques en 2021-2022.

CÉ-20-21-49

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Marie-France Pagé, secondée par madame Nadir Oliveira Dias,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, la liste des activités et des sorties prévues lors des journées pédagogiques en 2021-2022.

5. Levée de l'assemblée (adoption, 1)

CÉ-20-21-50

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Josée Marc-Aurèle et secondée par madame Brigitte Lasnier,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, de lever l'assemblée à 12h00.

JOSÉE MARC-AURÈLE
Présidente du Conseil
d'établissement

LIETTE JODOIN
Directrice